

CONSERVATEUR FINANCE

Société anonyme au capital de 9.000.000 euros
Siège social : 59, rue de la Faisanderie – 75116 PARIS
344 842 596 RCS Paris

RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 18 MAI 2022

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réunis en assemblée générale ordinaire conformément à la loi et à nos statuts pour vous rendre compte de notre activité au cours de l'exercice écoulé et soumettre à votre approbation le compte de résultat, le bilan, le hors – bilan, les rapports des commissaires aux comptes, l'affectation du résultat, ainsi qu'un certain nombre d'autres résolutions.

Tous les documents sociaux, comptes, rapports et autres documents s'y rapportant vous ont été communiqués ou mis à votre disposition dans les conditions et délais prévus par les dispositions légales et réglementaires.

Nous vous rappelons que le rapport sur la gestion du groupe expose la situation de l'ensemble constitué par les sociétés comprises dans la consolidation, son évolution prévisible, les évènements importants survenus depuis la clôture de l'exercice, ainsi que ses activités en matière de recherche et de développement.

Conformément aux dispositions de l'article 1 233-26 du Code de commerce, le rapport sur la gestion du Groupe est inclus dans le présent rapport de gestion de la société.

A – RAPPORT DE GESTION

Conservateur Finance propose une gamme cohérente d'OPC à vocation générale gérés par de sociétés de gestion réputées, permettant une allocation répondant au projet patrimonial du client. En tant qu'entreprise d'investissement, Conservateur Finance est également agréée pour commercialiser des Titre de créances.

Conservateur Finance dispose d'un réseau d'agents liés qui couvre l'essentiel du territoire national. Il est géographiquement proche des clients et entretient une relation durable dans le temps.

En 2021, dans le cadre de son agrément d'entreprise d'investissement, Conservateur Finance a exercé les fonctions et services ci-après désignés :

- distributeur et centralisateur d'ordres sur OPC gérés par la filiale du Groupe, Conservateur Gestion Valor, et sur quelques OPC gérés par d'autres sociétés de gestion partenaires ;
- teneur de compte conservateur des clients ayant investi dans les OPC commercialisés ;
- réception et transmission d'ordres dans le cadre d'accords de distribution avec Conservateur Gestion Valor et des sociétés de gestion partenaires ;
- conseil en investissement.

A ce titre, la société a perçu une rémunération globale de 6 M€ en 2021.

Par ailleurs, au titre de son agrément en tant que société de financement, Conservateur Finance à distribué des prêts personnels, amortissables ou in fine, pour les clients du groupe et des prêts professionnels destinés à une clientèle d'agents d'assurances mandataires du groupe.

1- Activité et résultats de la société au cours de l'exercice écoulé

Activité et situation de la société au cours de l'exercice écoulé

Après une année 2020 marquée par un niveau de récession historique du fait de la pandémie de Covid-19, ou la bourse de Paris accusait un recul d'environ 6%, l'année 2021 fut portée par un redémarrage de l'économie et aura été marquée par le retour des marchés boursiers européens sur leurs plus hauts historiques datant de plus de vingt ans. Ils ont inscrits des performances de plus de 20% pour la plupart des grands indices et ont été très bénéfique pour les actions.

Dans ce contexte, le dynamisme de la collecte nette des contrats réalisés par la société d'assurance mutuelle du groupe dans le cadre des contrats libellés en unités de compte, associé au comportement des marchés financiers, ont permis d'augmenter l'encours en conservation de 5.15%. Ce dernier se situant à 1,613 Md€ au 31/12/2021.

Les fonds de la société de gestion ont terminé l'année avec des performances positives. Elles ont été respectivement de 25% pour les fonds actions, de 6,5% pour les fonds thématiques, de 3.1% pour les fonds « absolute return », de 2,4% pour les fonds diversifiés et de 0,5% pour les fonds obligataires.

La décollecte de 12% par rapport à l'exercice précédent sur les fonds diversifiés et « absolute return », a été largement compensée par le succès des fonds thématiques qui ont progressé de 58% pour atteindre 14% des encours sous gestion de la filiale Conservateur Gestion Valor.

Par ailleurs, au cours de l'exercice 2021, Conservateur Gestion Valor a procédé à la dissolution des FCP Activalor et Dauphine Placement. Ces deux FCP représentaient respectivement un encours de 8.6 M€ et de 1.1 M€ au 31/12/2020.

Au cours de l'exercice, Conservateur Finance a noué de nouveaux partenariats avec des sociétés de gestion et élargi la gamme d'OPC distribué, en proposant à sa clientèle, 12 nouveaux OPC dont 10 éligibles au PEA.

○ Prêts

En 2021, malgré le rebond observé sur l'activité, la production de prêts personnels accordés sans affectation particulière, peine à renouer avec le volume de l'année 2019, année antérieure à la pandémie et particulièrement dynamique en matière de crédit à la consommation.

Lors de l'exercice 2020, du fait de la pandémie de Covid-19, la demande de crédit s'était contractée de 15%. En 2021, celle-ci s'est stabilisée et le niveau de production s'est élevé à 1,52 M€ contre 1,53 M€ en 2020.

Les encours gérés, d'une maturité comprise entre trois et cinq ans suivant que le prêt accordé soit de nature in fine ou amortissable, sont passés de 4,02 M€ à fin décembre 2020 à 4,08 M€ à fin décembre 2021, soit + 1,42%. Le nombre de prêts gérés, a connu une légère augmentation de près de 3% et se situe à 314 dossiers.

L'encours de prêts professionnels, de 474 K€, représente 11,64% de l'encours total géré contre 9% un an auparavant.

La durée moyenne des prêts consentis sur l'exercice reste stable et s'établit à 38 mois pour un montant unitaire moyen de prêt accordé stable à 14 K€.

Le niveau du taux d'intérêt moyen sur production continue de diminuer pour s'établir à 3,50% en 2021 contre 3,77% un an plus tôt.

La demande de prêts in fine est restée soutenue puisque 75% des prêts accordés, l'ont été sous cette forme. Ceci est rendu possible du fait de la garantie apportée sous forme d'épargne par nos clients.

L'approche par le biais d'opérations de mailing contribue pour plus d'un quart de la production et ce canal de distribution reste prédominant.

L'amélioration de la qualité du portefeuille se poursuit. Après une baisse de 38% observée en 2020, le niveau global d'impayés chute de 35% en 2021 pour ne représenter que 1.55% des encours gérés contre 2.39% en 2020. Les créances douteuses s'élèvent à 63 K€ et sont provisionnées à hauteur de 26.63%.

- Epargne salariale

L'encours commercialisé dans le cadre du dispositif d'épargne salariale se situe à 1.250 K€ contre 998 K€ en 2020. Cette solution permet à 92 clients de proposer à leurs salariés l'accès au plan d'épargne interentreprises ou au plan d'épargne collectif pour la retraite.

- Progrès réalisés ou évènements significatifs

Après 2020, année inédite à bien des égards, 2021 aura été toute aussi dense, ponctuée de lueurs d'espoirs grâce aux vaccins et de déceptions avec l'émergence des variants.

Tout au long de l'exercice, nous avons été dans l'obligation d'adapter notre organisation de travail, en faisant preuve de souplesse afin d'être en phase avec les mesures annoncées par le gouvernement. En associant télétravail et travail en présentiel, nous avons pu assurer la continuité de nos services. C'est ainsi qu'avec pour objectif de poursuite de l'activité économique, et de protection des salariés, qu'un accord de télétravail a été validé en juillet 2021.

Afin d'accompagner le développement du Groupe et d'accroître l'offre produit à destination de sa clientèle, Conservateur Finance a procédé à des adaptations de ses dispositifs opérationnels et informatiques, notamment en vue de proposer des titres de créances dans le cadre du conseil en investissement.

Conservateur Finance a procédé, en novembre 2021, à la première déclaration prudentielle sous le nouveau régime IFR / IFD. Ce nouveau processus de production des états réglementaires a nécessité quelques adaptations et les résultats de ces nouvelles exigences, n'ont pas révélés d'impacts prudentiels négatifs.

- Information sur les comptes titres inactifs (loi n°2014-617 du 13 juin 2014 relative aux comptes bancaires inactifs et aux contrats d'assurance vie en déshérence)

- En 2021, Conservateur Finance a transféré les avoirs de trois comptes titres à la Caisse des Dépôts et Consignations, pour un montant total de 19 270 €.

- Au 31 décembre 2021, l'établissement dénombrait 257 comptes titres inactifs, pour un montant total de 2 890 K€.

Résultat de la société

Les comptes annuels ont été établis suivant les mêmes modes de présentation que pour l'exercice précédent.

Le produit net bancaire s'élève à 6.508 K€ au 31 décembre 2021 contre 6.996 K€ au 31 décembre 2020, soit une baisse de 488 K€ (-7,4%) expliquée essentiellement par la baisse du dividende versé par la filiale Conservateur Gestion Valor (-861 K€) et les intérêts reçus sur l'activité de crédit (-45 K€), ces deux sources de baisse ayant été partiellement compensées par la hausse des commissions de commercialisation d'OPC consécutivement à la bonne tenue des encours placés (+314 K€) et les revenus perçus sur une ligne d'investissement en FCPR en cours de liquidation faisant partie des placements de trésorerie (+114 K€).

Les intérêts et produits assimilés ont diminué, passant de 233 K€ en 2020 à 185 K€ en 2021, compte tenu notamment de la baisse continue des conditions tarifaires proposées sur l'activité crédit.

Les charges générales d'exploitation ont diminué de 35 K€ pour s'établir à 3.980 K€ au 31 décembre 2021. Avant impôt, le résultat courant s'élève à 2.374 K€.

Le coût du risque constitue un produit de 2 K€ pour la société compte tenu du recouvrement des créances douteuses sur l'activité de crédit.

Le résultat exceptionnel est une charge de 21 K€ suite aux nouvelles provisions pour litiges constituées sur le réseau commercial.

Le résultat net après impôt ressort à 1.826 K€ au 31 décembre 2021 contre 2.231 K€ au 31 décembre 2020.

Nous vous invitons à approuver ce résultat et plus généralement, les comptes de l'exercice 2021.

Résultat consolidé

L'évolution du compte de résultat consolidé est le reflet du compte de résultat social de Conservateur Finance et de celui de sa filiale Conservateur Gestion Valor.

Les intérêts et produits assimilés sont baissés à 186 K€ au 31 décembre 2021.

Les commissions perçues sont en hausse de 805 K€, à 20.316 K€ à fin 2021 contre 19.511 K€ à fin 2020, du fait notamment de l'augmentation des encours gérés par la filiale (+74,2 M€ sur un an à 1.566,5 M€ à fin décembre 2021).

Les seuls retraitements concernent les revenus des titres à revenu variable, desquels est retranché le dividende de Conservateur Gestion Valor reçu par Conservateur Finance (327 K€) et les commissions en produits (5.771 K€), desquelles sont soustraites les commissions de placement versées par Conservateur Gestion Valor.

Le produit net bancaire consolidé est en hausse de 863 K€ sur un an et s'établit au 31 décembre 2021 à 20.454 K€ contre 19.591 K€ au 31 décembre 2020.

Au 31 décembre 2021, le résultat brut d'exploitation s'élève à 2.811 K€.

Après provisionnement de l'impôt sur les bénéfices pour un montant de 745 K€, le résultat consolidé est un bénéfice de 2.047 K€, dont 2.042 K€ part du Groupe.

Nous vous proposons d'approuver les comptes consolidés de l'exercice 2021.

Analyse objective et exhaustive de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière (dont indicateurs clés de performance de nature financière et non financière)

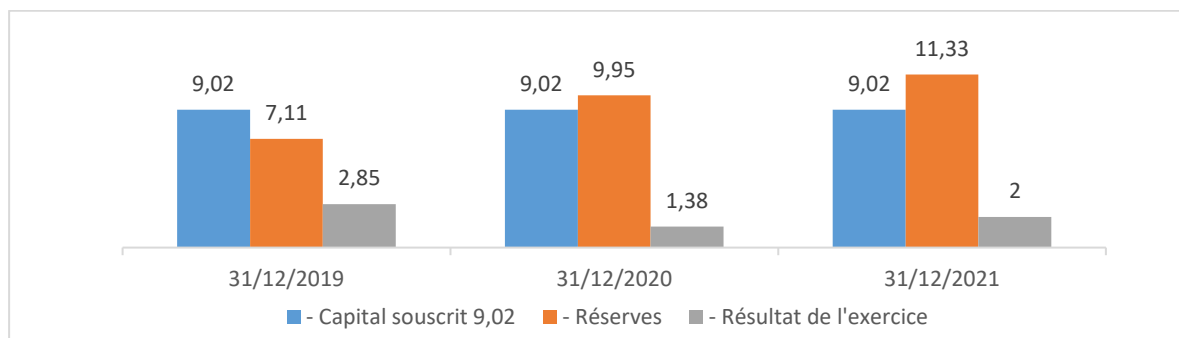
- Situation de l'endettement de la société au regard du volume et de la complexité des affaires

Conservateur Finance n'a pas recours à l'endettement pour financer ses activités et l'excédent de trésorerie, compte tenu du niveau négatif des taux courts, est majoritairement placé sur des supports bancaires à capital garanti.

- Niveau des fonds propres

Conformément aux recommandations des autorités de contrôle, Conservateur Finance, pour la deuxième année consécutive, s'est abstenu de distribuer le résultat de l'exercice 2020 à ses actionnaires pour le porter totalement en réserve. Logiquement le niveau des fonds propres, s'en est trouvé amélioré. Les fonds propres exclusivement constitués de type CET1 (Common Equity Tier1), permettent de satisfaire amplement toutes les exigences réglementaires.

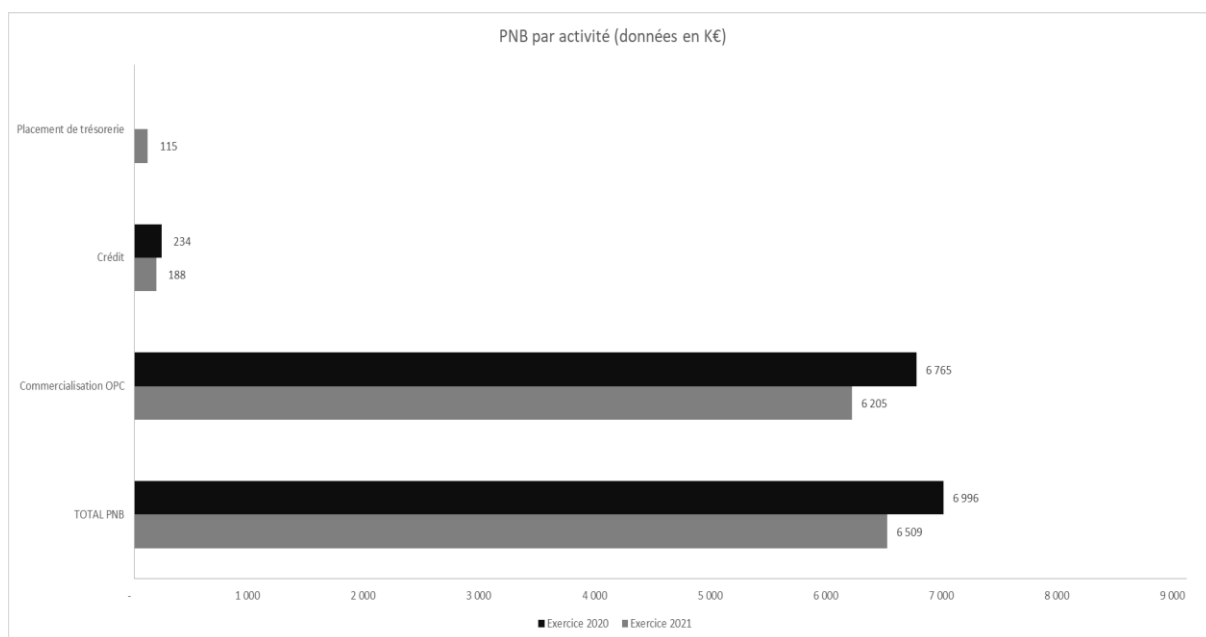
Le taux de couverture du ratio CRD IV au 31 décembre 2021 est de 380% contre 350% en 2020.



○ Indicateurs clés de performance de nature financière et non financière

Les comptes annuels de l'exercice 2021 de Conservateur Finance font apparaître un résultat annuel bénéficiaire de 1 826 K€. L'activité de commercialisation d'OPC continue de générer l'essentiel du résultat annuel de la société.

La contribution de chaque activité au PNB de la société est positive comme l'illustrent les données mentionnées ci-dessous :



Description des principaux risques et incertitudes auxquels la Société est confrontée (dont exposition aux risques de prix, de crédit, de liquidité et de trésorerie et le cas échéant indication sur l'utilisation des instruments financiers par l'entreprise)

○ Risques financiers et solvabilité

Conservateur Finance gère ses risques dans le cadre de son appétit au risque, via des limites et des dispositifs de contrôle interne, de mesure et surveillance des risques. En raison du périmètre de ses activités et de la nature de ses actifs qui ne sont pas complexes, Conservateur Finance ne s'appuie sur aucun modèle interne ou approche avancée pour évaluer ses risques.

L'absence d'activités sur les marchés, n'expose pas l'établissement au risque de marché. Les liquidités disponibles font l'objet de placement auprès d'établissements bancaires de renom et d'investissement en titres d'Etat Français.

Les dispositions prises dans le cadre de la gestion de la trésorerie et des placements de la société sont destinées à répondre aux exigences de solvabilité et de liquidité dans un cadre strict de surveillance du risque de concentration sur le secteur financier.

Grands risques Secteur Financier	Exposition risque net en au 31.12.2021 (en K€)	% par rapport aux fonds propres éligibles
GROUPE BPCE	8 681	42,9 %
SOCIETE GENERALE	6 166	30,5 %
GROUPE CREDIT AGRICOLE	2 796	13,8 %
HSBC HOLDINGS PLC	349	1,7 %
GROUPE LE CONSERVATEUR	323	1,6 %

Conservateur Finance n'est pas exposé au risque de levier excessif, et le niveau des engagements hors bilan liés aux différentes activités ne représente que 98 K€.

○ Ratios prudentiels et de liquidité

Les risques auxquels est confronté Conservateur Finance sont largement couverts par la structure du capital social et le niveau des fonds-propres qui ont fait l'objet d'un renforcement depuis 2020 en l'absence de distribution de résultat, conformément aux recommandations des autorités de contrôle.

Au 31 décembre 2021, comme présenté ci-dessous, les principaux indicateurs sont bien supérieurs aux exigences et satisfont au niveau de tolérance accepté par Conservateur Finance.

Indicateurs au 31/12/2021	Norme	Conservateur Finance
Ratio de solvabilité – Bâle III	10,5 %	30,41 %
Ratio de levier	3%	79,68 %
LCR	100%	15 525 %
NSFR	100%	210,07 %
Coefficient de liquidité	100%	7 789,29 %

○ Gestion de trésorerie

La disponibilité de la liquidité et la sécurité des placements sont restés une priorité forte pour la direction générale de Conservateur Finance. L'évolution de la courbe des taux à court et moyen termes en France,

et les conditions défavorables appliquées sur les dépôts par les banques nous ont encouragés à accentuer sur l'année 2021 notre stratégie de placement auprès d'établissements bancaires Français.

A fin 2021 les placements et instruments financiers se répartissent dans le portefeuille, en valeur de réalisation, de la manière suivante :

- 94,72% constitués de comptes à terme pour un montant de 9 M€,
- 5,28% constitués d'obligations et de bons du Trésor à taux fixe pour un encours de 0,5 M€,

Ce portefeuille s'élevait en fin d'année 2021, en valeur de marché, à 9,55 M€ pour un prix d'achat de 9,52 M€.

Le solde bancaire se situait au 31 décembre à un niveau de 5,9 M€, permettant ainsi de garantir un bon niveau de liquidité à la société.

Le niveau d'engagement hors-bilan relatif à l'encours de crédits acceptés et non encore débloqués s'élevait au 31 décembre à 113 K€.

○ **Indication sur l'utilisation des instruments financiers par l'entreprise**

Conservateur Finance n'est pas sensible aux risques de marché et n'est pas exposé aux risques liés à l'utilisation d'instruments financiers.

Conservateur Finance exerce ses activités uniquement en France et le chiffre d'affaires réalisé n'est pas soumis aux fluctuations monétaires. La société n'est donc pas soumise au risque de change, qui reste non autorisé. Par ailleurs, Conservateur Finance n'est pas engagé dans des contrats nécessitant la mise en œuvre d'instruments de couverture.

L'ensemble de la trésorerie, représenté par les fonds propres de la société est placée dans des actifs courts et sécurisés, répondant à des critères de liquidité.

○ **Activités en matière de recherche et de développement**

Nous vous informons qu'au cours de l'exercice écoulé, la société n'a engagé aucune dépense en matière de recherche et de développement.

2- Evolution prévisible de la situation de la société

Depuis 2020, Conservateur Finance a dû s'adapter à la situation sanitaire pour continuer ses activités, les processus ont été remaniés et les équipes ont appris à interagir dans un environnement beaucoup plus dématérialisé. Conservateur finance s'appuiera sur cette expérience et poursuivra ses efforts en matière de transformation numérique pour avancer et aider ses équipes à être plus performantes.

En 2022, afin de répondre au plus près aux demandes de sa clientèle, Conservateur Finance poursuivra l'élargissement de la gamme d'OPC distribués, initiera la commercialisation de titres de créances et continuera d'accompagner ses clients dans le cadre de son offre de prêt personnel.

Les principaux fonds de la gamme distribués par la filiale Conservateur Gestion Valor vont adopter un mode de gestion en accord avec un souhait accru de durabilité.

Par ailleurs, Conservateur Finance poursuivra ses travaux d'adaptations aux nouvelles exigences réglementaires et plus particulièrement aux nouvelles exigences de la directive européenne sur les marchés d'instruments financiers.

3- Evènements importants survenus depuis la date de clôture de l'exercice

Depuis le 31 décembre 2021, et jusqu'à la date d'établissement du présent rapport, aucun évènement significatif de nature à modifier l'appréciation de la situation financière de la Société n'est intervenu.

Les tensions géopolitiques en Europe et le conflit actuel entre la Russie et l'Ukraine ont provoqué une chute brutale des marchés financiers et à l'exception du fonds Immo-or, l'ensemble des fonds gérés par Conservateur Gestion Valor a été affecté à divers degrés en fonction des allocations.

Dans le cadre de l'habilitation au démarchage bancaire et financier en tant qu'agents liés, Conservateur Finance a procédé en janvier 2022 au renouvellement de l'enregistrement ORIAS de 434 agents liés.

4- Informations sur les délais de paiement des fournisseurs et des clients de la société

A la clôture de l'exercice 2021, la société n'a aucune dette vis-à-vis de ses fournisseurs.

Factures reçues et émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu
(tableau prévu au I de l'article D. 441-4)

	Article D.441.I.-1° : Factures reçues non réglées à la date de clôture de l'exercice						Article D.441.I.-1° : Factures émises non réglées à la date de clôture de l'exercice					
	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
(A) Tranches de retard de paiement												
Nombre de factures concernées	-	-	-	-	-	-						
Montant total des factures concernées h.t.	-	-	-	-	-	-						
Pourcentage du montant total des achats h.t. de l'exercice	-	-	-	-	-	-						
Pourcentage du chiffre d'affaires h.t. de l'exercice												
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées												
Nombre de factures reçues												
Nombre de factures exclues												
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - article L.441-6 ou article L.443-1)												
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	Délais contractuels : - Délais légaux : 30 jours						Délais contractuels : NA Délais légaux : NA					

5- Méthode d'établissement des comptes annuels

Les comptes annuels de la société soumis à votre approbation ont été établis selon les mêmes formes et les mêmes méthodes que les années précédentes, à savoir selon les dispositifs du règlement ANC n°2014-07 relatif aux comptes des entreprises du secteur bancaire.

6 - Approbation des comptes annuels et proposition d'affectation du résultat

- Comptes annuels :

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels, comprenant le bilan, le compte de résultat et l'annexe tels qu'ils vous sont présentés, lesdits comptes annuels faisant apparaître un bénéfice net de 1.825.906,20 € et de l'affecter comme suit :

Résultat de l'exercice : 1.825.906,20 €
Report à nouveau : 7.131.271,38 €
Résultat distribuable : 8.957.177,58 €

Affectation du résultat :
Distribution de dividende : 6.390.000,00 €
Report à nouveau : 2.567.177,58 €

Le dividende par action se trouve ainsi fixé à deux cent treize euros (213,00 €) et sera mis en paiement à compter du 15 juin 2022.

- Comptes consolidés :

Les comptes consolidés que nous soumettons à votre approbation font ressortir un chiffre d'affaires consolidé d'un montant de 20.453.637,09 € pour un résultat consolidé de 2.047.743,36€.

7 - Montant des dividendes distribués au titre des trois derniers exercices et montant des revenus distribués éligibles à la réfaction

Il est rappelé le montant des dividendes par action qui ont été distribués au titre des trois exercices précédents et, le cas échéant, des taux de réfaction pour les dividendes versés aux personnes physiques, qui ont été respectivement de :

Exercice	Dividende versé par action (en euros)	Dividende total versé (en euros)	Abattement par action
2018	66,67	2.000.100	40%
2019	0	0	NA
2020	0	0	NA

Les revenus distribués aux actionnaires personnes physiques sont imposables au barème progressif de l'impôt sur le revenu après application d'un prélèvement forfaitaire non libératoire, conformément aux dispositions de l'article 117 quater modifié du Code général des impôts.

Les dividendes, imposés au barème progressif de l'impôt sur le revenu, qu'ils soient éligibles ou non à l'abattement de 40% versés à des actionnaires personnes physiques, donnent lieu, conformément aux dispositions de l'article L.136-7 du Code de la sécurité sociale, à des prélèvements sociaux retenus à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France.

Conformément à l'article 243 bis du Code général des impôts, l'Assemblée Générale prend acte de la répartition des dividendes distribués au titre de l'exercice 2018 entre ceux éligibles à la réfaction et ceux qui ne le sont pas, étant rappelé qu'il n'y a pas eu de distribution de dividendes au titre des exercices 2019 et 2020 :

Dividendes en euros	Eligibles à la réfaction	Non éligibles à la réfaction
Exercice 2018	333,35	1.999.766,65
Exercice 2019	0	0
Exercice 2020	0	0

8- Tableau des résultats des 5 derniers exercices

<i>données en euros</i>					
NATURE DES INDICATIONS	2017	2018	2019	2020	2021
I. - Situation financière en fin d'exercice :					
a) Capital social.	9 000 000	9 000 000	9 000 000	9 000 000	9 000 000
b) Nombre d'actions émises.	30 000	30 000	30 000	30 000	30 000
c) Nombre d'obligations convertibles en actions.					
II. - Résultat global des opérations effectives :					
a) Chiffre d'affaires hors taxe.	9 059 057	8 454 633	7 397 020	6 996 226	6 508 600
b) Bénéfices avant impôt, amortissements et provisions.	4 857 997	4 466 403	3 255 712	2 980 431	2 528 633
c) Impôts sur les bénéfices.	1 130 450	1 121 259	661 487	516 658	527 252
d) Bénéfices après impôts, amortissements et provisions.	3 612 458	3 167 032	2 382 240	2 231 236	1 825 906
e) Montant des bénéfices distribués	2 010 000	3 000 000	2 000 100	-	-
III. - Résultat des opérations réduit à une seule action :					
a) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements et provisions.	124,3	111,5	86,5	82,1	66,7
b) Bénéfice après impôt, amortissements et provisions.	120,4	105,6	79,4	74,4	60,9
c) Dividende versé à chaque action (1).	67,00	100,00	66,67	-	-
IV. - Personnel :					
a) Nombre de salariés	16	15	18	15	16
b) Montant de la masse salariale.	1 272 228	1 185 589	1 420 734	1 175 209	1 407 537
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (sécurité sociale, œuvres, etc.).	672 085	639 690	755 889	608 088	717 106

9 - Dépenses et charges non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du code général des impôts, nous vous indiquons que la société a supporté des dépenses non déductibles fiscalement au cours de l'exercice écoulé à hauteur de 8.831,85 euros avec une charge d'impôt correspondante de 2.340,44 euros.

10- Actionnariat salarié

La société Conservateur Finance n'employant pas directement de salariés, les collaborateurs sont détachés des Associations Mutuelles Le Conservateur par une convention de mise à disposition de personnel. Il n'existe pas d'actionnariat salarié au sein du capital social.

11- Activité des filiales et participations

Conservateur Finance détient au titre des filiales et participations la société Conservateur Gestion Valor, société de gestion de portefeuilles.

La société Conservateur Gestion Valor a pour activité la gestion de fonds communs de placement commercialisés exclusivement par Conservateur Finance au travers d'un comptes-titres ou de contrats d'assurance-vie multi support ou retraite, proposés par Les Assurances Mutuelles Le Conservateur.

Au cours de l'exercice 2021, les commissions de gestion fixes se sont établies à 19.3 M€, en hausse de 4%, conséquence de la collecte nette réalisée par la société d'assurance mutuelle du Groupe dans le cadre des contrats libellés en unités de compte et la bonne tenue des marchés financiers. Par ailleurs, la société a enregistré des commissions variables à hauteur de 704 K€ au titre de l'exercice 2021.

Le chiffre d'affaires net, déduction faite des rétrocessions versées au groupe, soit 5.4 M€, diminue de 1.7% par rapport à l'exercice précédent en raison de la hausse de rétrocessions vers le groupe et la baisse des commissions variables.

Les charges d'exploitation hors rétrocessions versées, soit 4.604 K€, diminuent de 325 K€, soit -6,6% par rapport à l'exercice précédent avec l'absence de charges exceptionnelles comme ce fut le cas en 2020.

La situation financière de la société reste saine. Les fonds propres ont, à hauteur de 77%, une contrepartie liquide à l'actif sous forme de bons du trésor ou de dépôts bancaires. Recalculés conformément à la réglementation prudentielle, les fonds propres 1,9 fois le montant minimum requis.

L'actif de la société est liquide à près de 96%.

La trésorerie stable de la société, estimée à 2.1 M€, continue d'être placée sur un compte à terme ouvert auprès de la Société Générale et une ligne d'obligation souveraine française.

Le rendement du résultat net de Conservateur Gestion Valor rapporté à la valeur nette de la participation détenue par Conservateur Finance est de 96%.

Le résultat net de Conservateur Gestion Valor est un bénéfice de 548 K€.

12- Répartition du capital de Conservateur Finance

A la date de clôture de l'exercice social, le pourcentage de détention du capital des principaux actionnaires est le suivant :

- Les Assurances Mutuelles le Conservateur : 46,23 %
- Les Associations Mutuelles le Conservateur : 33,77 %
- Banque Palatine : 20 %.

13- Respect du ratio des fonds propres

- Adéquation du capital interne

- Pilier 1

Conservateur Finance respecte les exigences du pilier 1, avec un ratio de solvabilité « Bâle 3 » de 30,41% au 31/12/2021 contre 28,06% au 31/12/2020.

Les fonds propres consolidés, éligibles au calcul du ratio de solvabilité, couvrent le risque opérationnel et le risque de crédit à hauteur de 380%.

Les données ci-après sont exprimées en €.

<u>1 - Fonds Propres Eligibles au 31/12/2021 (CET1)</u>	20 218 805,84
<u>2 - Exigence de Fonds Propres au 31/12/2021</u>	5 319 417,77
-au titre du risque de crédit	876 731,74
-au titre du risque opérationnel	3 176 157,99
-au titre du coussin de conservation de FP CET1	1 266 528,04
-au titre du coussin de FP contra-cyclique ¹	-
<u>3 - Taux de couverture au 31/12/2021</u>	380,09%
<u>4 - Ratio de solvabilité au 31/12/2021</u>	30,41%

Conservateur Finance ne s'appuie sur aucun modèle ou approche avancée, pour l'évaluation de ses risques. Le risque opérationnel est calculé selon la méthode de l'indicateur de base. Il n'y a pas de risque de marché.

Conservateur Finance dispose d'une assise très confortable de fonds propres et de couverture des risques. Le ratio de solvabilité est respecté dans des proportions nettement supérieures au minimum obligatoire exigé.

- Pilier 2 (ICAAP²)

Le pilier 2 établit un processus de surveillance prudentielle qui permet de couvrir les risques qui n'ont pas été pris en compte au titre du pilier 1. Conservateur Finance analyse l'ensemble de ses risques y compris ceux déjà couverts par le pilier 1, pour le calcul de ses besoins de fonds propres au titre du capital économique. Le dispositif mis en place permet de déterminer le besoin éventuel de capital supplémentaire.

Au 31 décembre 2021, sur la base du calcul ICAAP, les fonds propres éligibles couvrent l'ensemble de ces risques à hauteur de 313% pour un ratio de solvabilité intégrant les risques de pilier 2, de 25.04% contre 21.12% en 2021.

14- Proposition de fixation des jetons de présence

Nous vous proposons de fixer l'enveloppe globale maximum des jetons de présence à allouer aux membres du Conseil d'administration pour l'année 2022 au montant inchangé de 60.000 euros.

¹ En 2021, le taux du coussin de fonds propres contra-cyclique est resté inchangé depuis le 2 avril 2020 à 0%. Le 1^{er} octobre 2021, le Haut Conseil de stabilité financière, a publié un communiqué le maintien de ce taux à 0% et indiqué qu'il n'envisageait pas de relèvement effectif du taux du coussin de fonds propres contra-cyclique avant fin 2022. La limite réglementaire est donc restée inchangée en 2021, à 10,50%.

² Internal Capital Adequacy Assessment Process (ICAAP): pour Processus d'évaluation de l'adéquation du Capital Interne

B – RAPPORT SUR LE GOUVERNEMENT D’ENTREPRISE

1- Liste des mandats et fonctions exercés par les mandataires sociaux durant l’exercice écoulé.

Noms des mandataires sociaux	Mandats et fonctions exercés dans d’autres sociétés
Cyril Le Touzé <i>Président du Conseil d’administration</i>	<i>Membre du Conseil de surveillance, Président du Comité des Risques et de Pilotage, Membre du Comité d’Audit, Membre du Comité Financier :</i> - des Associations Mutuelles Le Conservateur - des Assurances Mutuelles Le Conservateur
Laurent Krueger <i>Directeur Général</i>	<i>Fonctions :</i> Directeur Back Office – Middle Office - Titres (toutes entités du Conservateur) - <i>Trésorier groupe</i>
Julien Kehayan <i>Directeur Général Délégué</i>	<i>Gérant :</i> - de la SCI Le Conservateur <i>Représentant permanent :</i> - des Assurances Mutuelles Le Conservateur au Conseil de l’OPCI Raise Immobilier I. <i>Fonctions :</i> Directeur comptable des Associations Mutuelles Le Conservateur
Jean-Charles Charpentier <i>Administrateur jusqu’au 17/05/2021</i>	Néant
Dominique Hartog <i>Administrateur depuis le 17/05/2021</i>	<i>Membre du Conseil de surveillance :</i> - des Associations Mutuelles Le Conservateur - des Assurances Mutuelles Le Conservateur <i>Administrateur :</i> - de Conservateur Gestion Valor <i>Association :</i> <i>Administrateur, Membre du bureau</i> - Association AED (loi 1901) <i>Censeur :</i> - de Conservateur Unisic - de Uni Hoche
François Martineau <i>Administrateur</i>	<i>Vice-Président, Membre du Conseil de surveillance, Président du Comité d’audit et Membre du Comité des rémunérations :</i> - des Associations Mutuelles Le Conservateur - des Assurances Mutuelles Le Conservateur <i>Vice-Président et Administrateur du Conseil d’administration :</i> - de la BRED Banque Populaire <i>Membre du Comité d’audit :</i> - de la BRED Banque Populaire <i>Administrateur et Président du Comité de coordination stratégique :</i> - d’AXA Mutuelles IARD <i>Président du Comité de coordination stratégique :</i> - d’AXA Mutuelles IARD <i>Président de la Fondation d’Entreprise Le Conservateur</i> <i>Cogérant :</i> - de Lussan et Associés (SCP), société d’avocats. <i>Administrateur :</i> - de la SAMA (Société des Amis du Musée de l’Armée)
Olivier Riché <i>Administrateur- Président du Comité d’audit et des risques</i>	<i>Président du Conseil de Surveillance :</i> - des Associations Mutuelles Le Conservateur - des Assurances Mutuelles Le Conservateur <i>Président du Conseil de surveillance :</i> - de la Foncière Dentressangle <i>Président Directeur Général :</i> - de la Société des Immeubles de la rue de Monceau <i>Administrateur :</i> - d’AXA assurances IARD Mutuelle

	<ul style="list-style-type: none"> - d'AXA assurances Vie Mutuelle - de Conservateur Finance - de la Société des Amis du Louvre <p><i>Président du Comité des risques et Membre du Comité d'audit :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - d'AXA assurances IARD Mutuelle - d'AXA assurances Vie Mutuelle
Jean-Pierre Morin <i>Administrateur</i>	<p><i>Membre du Conseil de surveillance, Président du Comité des rémunérations, Membre du Comité d'audit, Membre du Comité des risques et de pilotage, Membre du Comité financier :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - des Associations Mutuelles Le Conservateur - des Assurances Mutuelles Le Conservateur
Ony Piriou Représentant permanent des Associations Mutuelles Le Conservateur <i>Administrateur</i>	<p><i>Membre du Conseil de surveillance :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - des Associations Mutuelles Le Conservateur. <p><i>Représentant permanent de Conservateur Finance, administrateur :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - de Conservateur Gestion Valor. <p><i>Administrateur, Trésorier :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - de la Fondation d'entreprise Le Conservateur. <p><i>Fonction : Directrice Adjointe auprès de la Directrice Marketing-Communication-Digital</i></p>
Patrick Ibry Représentant Permanent de la Banque Palatine <i>Administrateur</i> <i>Membre du Comité d'audit et des risques</i>	<p><i>Directeur général délégué et dirigeant responsable :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - de Banque Palatine <p><i>Président du Conseil de surveillance jusqu'au 25 mars 2021 puis Président du conseil d'administration, membre du Comité des rémunérations :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - de Palatine Asset Management <p><i>Président du Comité de surveillance :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - de Aries Assurances <p><i>Membre du Conseil de surveillance :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - de FCPE UES Banque Palatine <p><i>Administrateur jusqu'au 23/04/2021 :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - du GIE BPCE Services Financiers <p><i>Représentant permanent de la Banque Palatine, membre du Conseil de Surveillance :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - GIE Caisse d'Epargne Risque et Distribution <p><i>Représentant permanent de la Banque Palatine, membre du Conseil de surveillance :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - GPM Assurances <p><i>Représentant permanent de la Banque Palatine, administrateur à compter du 16/12/2021 :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - OCBF
Valérie Plagnol <i>Administrateur</i>	<p><i>Membre du Conseil de surveillance et Membre du Comité Financier :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - des Associations Mutuelles Le Conservateur - des Assurances Mutuelles Le Conservateur <p><i>Administrateur :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - de Conservateur Gestion Valor <p><i>Présidente du Cercle des épargnants</i></p> <p><i>Fonctions : Membre du Collège de la Commission de Régulation de l'Energie</i></p>
Gilles Ulrich Représentant Permanent des Assurances Mutuelles Le Conservateur <i>Administrateur</i>	<p><i>Président du Directoire :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - des Associations Mutuelles Le Conservateur - des Assurances Mutuelles Le Conservateur <p><i>Représentant permanent :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - des Assurances Mutuelles Le Conservateur, Administrateur de Palatine Monétaire Standard

2. Conventions conclues entre un dirigeant ou actionnaire significatif et une filiale

Au cours de l'exercice 2021, aucune convention de cette nature n'a été conclue.

3. Tableau sur les délégations de pouvoirs en matière d'augmentation de capital

Il est précisé que l'Assemblée Générale des actionnaires n'a pas accordé de délégations de compétence et de pouvoirs au Conseil d'administration dans le domaine des augmentations de capital, telles que prévues par les articles L 225-129-1 et L 225-129-2 du Code de commerce.

4 – Option choisie pour l'exercice de la Direction Générale

Le Conseil d'administration, lors de sa séance du 15 mai 2018, a décidé du maintien du principe de dissociation des fonctions de Président du conseil et de Directeur Général (qui avait été décidé lors du Conseil d'administration du 14 juin 2017)

En conséquence, le Conseil d'administration a procédé :

- au renouvellement du mandat de Président du conseil de Monsieur Cyril Le Touzé, pour une durée de 6 exercices, expirant à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle qui se réunira en 2024 ;
- au renouvellement du mandat de Directeur Général de Monsieur Laurent Krueger pour une durée de 6 exercices, expirant à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle qui se réunira en 2024 ;
- au renouvellement du mandat de Directeur Général Délégué de Monsieur Julien Kehayan pour la même durée que celle du Directeur Général, soit à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle qui se réunira en 2024.

5 – Nomination d'un nouvel administrateur

Le Conseil d'administration vous propose de nommer Madame Edith Merle en qualité d'administrateur.

Le nouvel administrateur sera nommé pour les quatre prochaines années, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle qui se réunira en 2026.

Mesdames, Messieurs, nous vous invitons à bien vouloir voter en faveur des résolutions qui vont vous être présentées.

Le Conseil d'Administration